



COLLOQUE SNUipp

«Scolarisation des élèves en situation de handicap»

Mardi 20 mars 2007

de 9 h à 17 h

MGEN - 3 square Max-Hymans - Paris

La loi du 11 février 2005 à l'épreuve de l'école

Deux ans après le vote de la loi, et en cette année de mise en œuvre effective dans les écoles, le SNUipp propose, à partir de témoignages de collègues, de parents, de professionnels... de faire le point sur les conditions de la mise en place des différents dispositifs (PPS, Enseignants Référents, MDPH), et de préciser ses revendications pour une scolarisation réussie des élèves en situation de handicap.

Avec la participation de **Jean-Marie Schléret** (Président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées (CNCPH), Cornélia Schneider, Docteure Sciences de l'éducation (Paris V), Michel Defrance, Président de l'AIRE (Association des ITEP et de leurs Réseaux), Gilles Gonnard (Directeur d'ITEP), Fernand Tournand (Président de l'APAJH, au nom du collectif pour le droit à l'école).

Les syndiqués qui souhaitent participer à cette rencontre sont invités à s'inscrire auprès de la section départementale du SNUipp, (adresser un mail à snu93@snuipp.fr) nous leur ferons parvenir une invitation et un modèle d'autorisation d'absence).

Le programme complet de cette journée est sur le site du SNUipp 93.

Une information à trouver ?
Un renseignement à chercher ?

... Yakakliké !!!

<http://www.snuipp.fr/93>



REFUSER
L'INACCEPTABLE



**Nous restons à leurs côtés !
Solidarité avec nos élèves
et leurs parents sans-papiers
Non à la chasse
à l'enfant, aux parents,
aux sans papiers !**

Chaque jour, des personnes sont arrêtées lors de contrôles d'identité dans la rue, dans les transports en commun, aux abords des lieux de travail. Chaque soir, des enfants ne sont pas assurés de retrouver leurs parents placés en garde à vue ou en rétention. Chaque jour, des personnes malades se voient refuser le droit de rester en France pour y recevoir les soins appropriés. On refuse également à des grands-parents le droit de vivre auprès de leurs petits-enfants.

Chaque jour, en Seine Saint-Denis, comme en France, des enseignants, des parents d'élèves, des élèves eux-mêmes, et de nombreux citoyens manifestent, signent des pétitions, se rendent devant les préfetures, les tribunaux, les centres de rétention pour dire leur colère contre une politique qui brise des vies, la vie de leurs élèves, de leurs copains, des copains de leurs enfants.

En Seine Saint-Denis, comme partout en France, nos mobilisations ont souvent permis d'empêcher l'expulsion d'un parent, d'un jeune ou de toute une famille. Trop rarement nous avons pu obtenir une régularisation. Quelquefois, la mobilisation n'a pu empêcher l'inacceptable de se produire. Des familles ont été brutalement arrachées à leur cadre de vie dans des conditions honteuses et indignes causant des traumatismes importants.

Nous restons à côté de ceux que l'on maintient dans la peur d'une arrestation, que l'on maintient dans la précarité, à qui on dénie de plus en plus le droit de se soigner, à qui on impose des conditions de travail ou de logement indignes parce qu'il leur est refusé le droit au séjour. Nous réclamons leur régularisation.

En restant à leurs côtés, nous poursuivons notre dénonciation de lois répressives, nous nous battons contre l'arbitraire, pour le respect des droits fondamentaux de tous ceux qui vivent en France, français ou immigrés.

Toutes les infos :

<http://www.educationsansfrontieres.org>

<http://www.resf-93.blogspot.com>

Actifs et retraités : tous concernés

Pouvoir d'achat

Le pouvoir d'achat des retraités subit une baisse permanente en raison :

- de la hausse des prix, du montant des prélèvements sociaux (CSG, déremboursement des frais médicaux, forfaits de la sécurité sociale, mutuelle,...).
- de la faible revalorisation des pensions décidée de manière autoritaire par le gouvernement, puisque l'indice des retraites est définitif, depuis la triste réforme de 2003... Le calcul des pensions n'est plus lié à l'augmentation du traitement des collègues en activité, mais soumis aux décisions d'un gouvernement qui ne négocie avec aucune organisation syndicale ou de retraités.

Cette situation inacceptable risque de s'aggraver dans les années à venir, pour les actuels retraités mais aussi pour les futurs retraités.

C'est la raison pour laquelle nous devons revendiquer ensemble la révision de la Loi de 2003, et demander que le pouvoir d'achat évolue pour tous.

Il est nécessaire de réagir avant 2008, date à laquelle le gouvernement du prochain quinquennat doit statuer de nouveau sur la question des retraites.

Les retraités s'adresseront aux futurs candidats aux élections présidentielles et législatives pour s'informer de leurs propositions sur les retraites.

La FSU revendique l'augmentation des pensions en même temps que l'augmentation des salaires.

L'assurance maladie

Selon un rapport intitulé «Suivi des objectifs» concernant l'état de santé des français, des inégalités sociales et géographiques apparaissent de manière importante.

13 % des français disent avoir renoncé à certains soins.

Les raisons en sont multiples :

- soins trop mal -ou pas du tout-remboursés (ex. : soins dentaires, lunetterie),
- augmentation du forfait hospitalier (16 euros par jour),
- transfert de charges sur les assurés.

Les mesures prises par le gouvernement restent des mesures inefficaces par rapport aux besoins. L'Etat multiplie les menaces sur les hôpitaux publics.

Il espère récupérer 100 millions d'euro en pénalisant les congés de maladie.

Il souhaite l'entrée en Bourse des maisons de retraites, au lieu de favoriser la création d'établissements publics qui répondait aux besoins des personnes âgées de plus en plus nombreuses.

Depuis la canicule, la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) est financée par une «journée de solidarité des travailleurs».

La mise en place d'un «congé payé» pour soin à un parent, la création d'une 5ème branche de la sécurité sociale pour aider les personnes dépendantes, handicapées ou âgées nous paraissent plus adaptées.

La FSU souhaite une réforme du système de santé qui ait une ambition égalitaire et préventive.

La place des retraités dans le syndicat

Rester syndiqués c'est rester unis, c'est un acte vital et nécessaire pour défendre des avancées sociales acquises au prix de longues luttes mais également pour gagner le retour de l'indexation des retraites sur l'indice des actifs et la revalorisation des pensions...

Nouveaux retraités, vous pouvez rejoindre les retraités qui participent à la permanence «info retraite» du mardi après-midi ou ceux qui animent la commission «culture» créée il y a une quinzaine d'années pour promouvoir les événements culturels, notamment en Seine Saint-Denis.

